

ON DONNE

VIE

À LA

VILLE



Service des ressources humaines
Division de l'attraction et gestion des talents

MANUELS

ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN

SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES
DIVISION DE L'EXPLOITATION ET DE L'ENTRETIEN

POSTES TEMPORAIRES

Ici, on donne vie à la Ville! On déploie une tonne d'énergie au quotidien pour le bien-être de nos concitoyens. On est fier du travail que l'on accomplit et des effets positifs directs qu'on a sur la population. On ne s'ennuie pas dans l'environnement, on offre des mandats stimulants permettant de développer votre expertise.

Le Service de la gestion des immeubles est à la recherche d'électriciennes ou d'électriciens afin de pouvoir des postes vacants.

LES DÉFIS

Sous la supervision du contremaître, vous effectuerez divers travaux comportant l'installation, le remplacement, la réparation, les modifications et l'entretien de fils, de circuits électriques, d'appareillages électriques et de systèmes électriques des systèmes d'éclairage de rues ou de signaux lumineux ou encore, à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments. Ces travaux devront être réalisés conformément aux plans et devis.

CE QU'ON RECHERCHE

Pour faire partie de notre équipe, vous devez :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité avec un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente. L'emploi requiert cette formation et cette expérience ou tout autre ensemble de connaissance et d'expérience jugé équivalent;
- Détenir un certificat de qualification compagnon en électricité;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 valide ou détenir un permis de conduire classe 5 valide et s'engager à obtenir un permis de conduire de classe 3 dans un délai de six (6) mois suivants l'entrée en fonction;
- Détenir la carte de « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction »;
- Posséder les qualités personnelles et aptitudes appropriées telles : que l'autonomie, l'initiative, le souci du travail bien fait, le jugement et la capacité de travailler en équipe.

CE QU'ON OFFRE :

On offre des avantages pour le bien-être de nos employés :

- Un taux horaire de 35,75\$ (échelle 2023)
- Semaine de 40 heures semaine, du lundi au vendredi
- Un programme d'encouragement à un mode de vie actif;
- Un programme d'aide aux employés;
- Des perspectives de carrière;
- Des formations accessibles;
- Un environnement stimulant et des projets d'envergure.

À noter que l'emploi requiert de demeurer en disponibilité pour effectuer des interventions sur appel selon un horaire en rotation.

COMMENT POSTULER

Le défi vous intéresse? Postulez en ligne du **4 décembre 2024 au 7 janvier 2025** sur le concours numéro **MANUT-146-2024** en accédant à www.ville.quebec.qc.ca/emplois. Les candidatures seront analysées sur la base des documents soumis au moment de l'inscription.

Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, on recommande d'ajouter le courriel ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie. On suggère également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.

LA VILLE S'ENGAGE

La Ville s'engage pour que tout le monde se sente inclus. On offre un milieu ouvert et inclusif. On souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

De plus, on a à coeur de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans ses quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Vous pourriez ainsi être invité à mettre vos compétences à profit lors de situations d'exception et sinistres majeurs.